

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-22**

Nombre de Conseillers en exercice : 17

Présents : 9

Votants : 12

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU « PLAN 5000 TERRAINS DE SPORTS »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2023

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mmes MILITI Vincenza, FASSINOT Christine, M. THIMONIER Franck, Mme ROCLE Nathalie, MM. ABADIE Frédéric, MONTAGNON Bruno, JARRIGE Jérôme
Mme CHENAVIER Christelle.

Absents : MM. VERGNAIS Didier, BERCIMUELLE Laurent (*pouvoir à Christine FASSINOT*), DESSERTINE Sébastien (*pouvoir à Frédéric ABADIE*), Mmes LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, DE ALMEIDA Marielle, CORNET Sophie (*pouvoir à Franck THIMONIER*), M. PLOCH Romain.

Secrétaire de séance : M. THIMONIER Franck

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les crédits nécessaires à la création d'un terrain de football à 5 ont été inscrits au budget primitif 2023.

Ce nouvel équipement de proximité, implanté au complexe sportif, à côté des courts de tennis, fera l'objet d'une convention d'utilisation et d'animation par l'Eveil Sportif de Grenay, club de football affilié à la Fédération Française de Football. Des créneaux seront réservés aux adhérents de l'association sportive et aux élèves inscrits à l'Ecole primaire Hugues Aufray. Des créneaux, en accès libre, seront également garantis pour tout public.

Le coût de cette opération est estimé comme suit :

Création d'un terrain de football à 5	136 221,35 €
Alimentation électrique	5 000.00 €
Imprévus	6 800.00 €
Total HT	148 021.35 €

Après délibération, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention au titre du « Plan 5000 terrains de sport »**, en vue du démarrage de ces travaux, dès que possible, afin de favoriser la pratique sportive et enrichir l'offre loisir sur la commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme :

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 28 septembre 2023

Le Maire,


Alain CAUQUIL